

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La **Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Vaucluse** s'est réunie ce lundi 2 octobre pour statuer sur la constitution d'un pôle territorial du Grand Bassin d'Avignon. Bien que maire de la deuxième commune la plus peuplée du département, je n'ai pas été invité à y participer.

Je veux exprimer ma plus vive opposition à ce projet qui s'inscrit dans la volonté des gouvernements successifs d'assécher la démocratie locale, d'éloigner la prise de décision des électeurs en vidant les communes de leurs compétences.

Alors que nos concitoyens se désolent du millefeuille administratif dont ont accouché les différentes lois de décentralisation, ajouter un nouvel étage me paraît à la fois aberrant et contreproductif.

Les promoteurs de ce pôle métropolitain évoquent le fait qu'aucune compétence ne sera transférée ; que ce pôle sera un simple lieu de réflexions. Si tel est vraiment le cas, quel besoin de créer une nouvelle structure ? Pourquoi ne pas réunir les élus dans un contexte informel ?

La vérité est que ce pôle est la première étape d'une métropolisation rampante.

Dès lors, je considère qu'une telle évolution de l'intercommunalité dépasse le rôle d'une CDCI. Elle concerne nos populations et devrait donc être soumise à leur accord préalable.

J'ajoute que je suis échaudé par les retours, plutôt négatifs, que je reçois de la part des maires qui ont été intégrés à des coopérations métropolitaines : perte de pouvoir décisionnel pour les maires, survalorisation des intérêts de la ville-centre au détriment des petites communes, manque de souplesse et de réactivité de l'institution, dilution des responsabilités, lourdeur administrative, perte d'efficacité du service public...

Pour ma part, je pense qu'il est plus pertinent et utile de **repenser la carte de la coopération intercommunale du Vaucluse** pour prendre en compte les réalités des bassins de vie de nos concitoyens.

Yann Bompard

Maire d'Orange
Président du Pays d'Orange en Provence